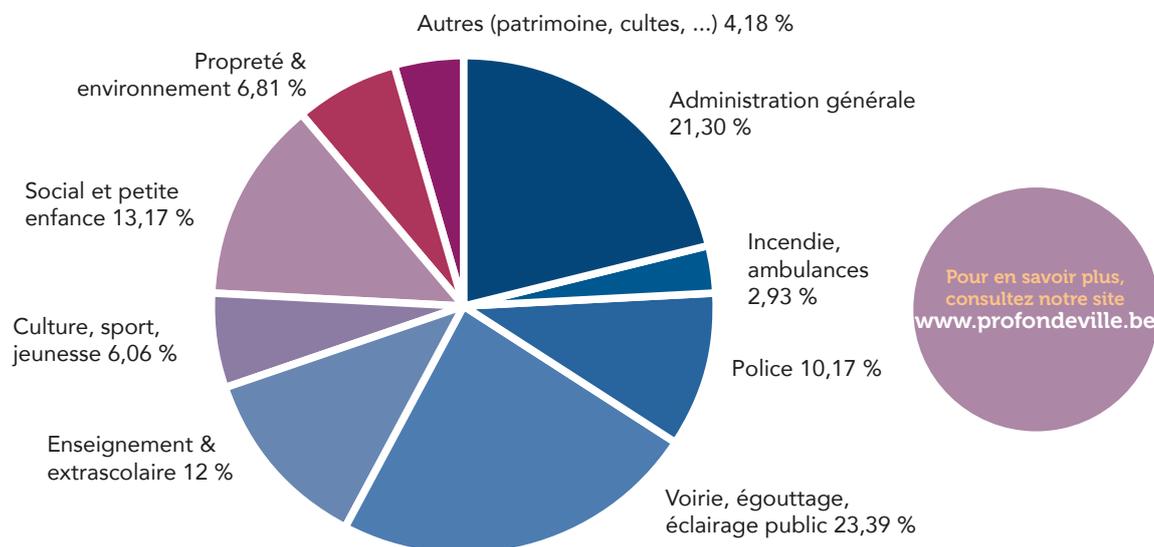


... et des dépenses

Lors de sa séance de décembre, le Conseil communal a adopté le **budget 2020**. On y distingue les dépenses ordinaires qui sont les dépenses courantes pour les missions et services de la commune (personnel, fonctionnement,...) et les dépenses extraordinaires qui concernent les investissements dans les bâtiments, voiries, véhicules, ...

Dépenses ordinaires (courantes)	2019	2020	Diff € / 2019	Diff % / 2019
Personnel (84 ETP)	5.302.336,18	5.650.482,93	348.146,75	6,57 %
Fonctionnement	2.675.377,15	2.694.936,06	19.558,91	0,73 %
Transfert - dotation à la zone de secours	358.067,20	358.067,20	0,00	0,00 %
Transfert - dotation au CPAS	1.744.796,00	1.711.265,00	-33.531,00	-1,92 %
Transfert - dotation à la zone de Police	1.349.635,18	1.393.027,48	43.392,30	3,22 %
Transfert - autres	353.094,63	379.618,52	26.523,89	7,51 %
Charges annuelles de la dette	1.475.108,22	1.552.363,47	77.255,25	5,24 %
Dépenses totales exercice propre	13.547.964,85	13.739.760,66	191.795,81	1,42 %



Un budget responsable

Les réserves et provisions sont consolidées par rapport aux comptes 2018 : + 272.382,75 € pour pouvoir faire face à un contexte globalement défavorable aux finances communales

Des investissements et projets

pour 5,9 millions €

(dont 2,8 millions € de reports de 2019)

Ecole de Rivière	1,15 million €
Egouttage Rue J. Misson	1,021 million €
Entretien de voiries (raclage, pose)	800.000 €
Véhicules et matériel service travaux	650.000 €
Gare de Lustin	550.000 €
Salle de rivière "Têteche"	480.000 €
Eclairage public (phase 2)	200.000 €
Aménagements sports	107.000 €
Travaux églises	102.500 €
Accueil administration et salle Conseil	101.000 €
Conformité électrique & incendie	75.000 €
Agrandissement parking centre sportif Hulle	65.000 €
Signalisation, modules circulation	26.000 €
Bulles à verre, poubelles de rue	24.000 €

Un budget orienté "équilibre" et "plan stratégique"

Au-delà de l'équilibre budgétaire qui est atteint, le budget des dépenses 2020 permet d'implémenter le programme stratégique de la commune qui est axé sur les enjeux internes (ex : renforcement des services techniques et administratifs) et externes (ex : amélioration du cadre de vie). Voir le dossier sur le PST dans notre précédente édition.

Une reconnaissance de nos crèches communales par l'ONE

La bonne nouvelle 2020 provient de l'ONE qui, enfin, reconnaît nos crèches communales et permet au CPAS d'acter une recette annuelle de l'ordre de 200.000 € pour financer une partie du personnel encadrant. Cette recette permet de diminuer la contribution de la commune au CPAS et à ce dernier de reconstituer quelques réserves et provisions.